

ELECTIONS LEGISLATIVES des 18 et 25 NOVEMBRE 1962

5e Circonscription de la Gironde

Chère Concitoyenne,

Cher Concitoyen,

Vous allez prochainement élire votre Député.

A cette occasion, je suis heureux de m'entretenir avec vous et de vous préciser les bases du CONTRAT que je vous propose.

37 ans - Ancien Officier de Marine - Croix de Guerre T.O.E. en Indochine - fait Chevalier de la Légion d'Honneur et décoré de la Croix de la Valeur Militaire avec palme comme volontaire, en Algérie en 1956, à la tête d'une compagnie de Fusiliers Marins, je crois, depuis mon évasion en 1942, à 17 ans, de la France occupée, avoir servi de mon mieux notre pays sous l'uniforme.

Ensuite, la vie civile, les responsabilités de chef d'entreprise, la gestion du domaine familial médocain et les charges de Conseiller Général de Saint-Laurent ont développé mes connaissances techniques et humaines.

Je suis allé au-delà des mers mais j'ai aussi parcouru ce Médoc si vaste qu'habite ma famille depuis un siècle ; je comprends bien maintenant vos préoccupations et je partage vos inquiétudes.

Ou bien nous rénoverons ensemble le Médoc ou bien, lentement, nous le laissons mourir.

Ma candidature : c'est tout à la fois poursuivre une vieille tradition familiale et tenter, avec vous, de résoudre nos problèmes.

Votre député doit être votre AMI, demeurer en CONTACT étroit avec vous, participer à vos manifestations ; mais se montrer et sonoriser vos banquets : c'est bien, mais insuffisant.

Il faut, aussi, que votre élu tienne à votre disposition, en collaboration avec le Maire de votre Commune, une organisation efficace pour l'examen de vos problèmes particuliers et des grandes options de notre Région.

Il lui faut, enfin, une VOLONTÉ sérieuse, obstinée et désintéressée pour être digne d'un mandat qui, souvent, n'a été que trop galvaudé.

Travailler sans relâche pour mieux vous défendre, tel est, à mon sens, la mission première d'un ELU.

AU PLAN NATIONAL :

IL FAUT :

— Défendre les **Institutions Républicaines** et les **valeurs morales** qui en sont la condition.

— Faire respecter les droits sacrés des **Anciens Combattants.**

— Lutter pour que toutes les catégories de CITOYENNES et de CITOYENS (les jeunes et les actifs comme les vieux travailleurs et les retraités) puissent profiter **individuellement** de l'expansion économique **générale** et de l'enrichissement du Pays.

— Construire des logements neufs, moderniser les anciens.

— Donner aux **jeunes** toutes leurs chances par :
- une **scolarité** prolongée dans l'Enseignement général, technique et agricole ;
- des **emplois décents,** y compris dans l'agriculture ;
- un **équipement sportif** et **culturel** digne d'eux et de notre pays ;
- un **service militaire** adapté dans sa forme et sa durée.

— Apporter à nos compatriotes d'**Afrique du Nord** qui ont eu à choisir entre « la valise et le cercueil » les preuves d'une fraternelle solidarité.

— Assurer aux AGRICULTEURS le droit de vivre et à leurs enfants le droit de leur SUCCEDER ; les aider à s'adapter au MARCHÉ COMMUN, c'est-à-dire à améliorer les prix de revient et à lutter pour la stabilité des prix de vente de leurs produits.

— Obtenir le développement cohérent de nos CAMPAGNES par une véritable **décentralisation économique** (le Sud-Ouest a été négligé dans le IVe plan).

— Œuvrer pour une **fiscalité** simplifiée et rationnelle évitant les cascades de taxes et la transformation des assujettis en « percepteurs ».

— Protéger les entreprises ARTISANALES et celles de MOYENNE et PETITE importance.

— **Assurer la promotion féminine.**

— Placer les coûteuses **réalisations nucléaires** dans un cadre européen et les orienter vers un but de PAIX et de développement économique.

— Profiter de la GRANDE CHANCE qu'offre une Europe unie

- pour la **France** qui doit en être le guide,
- pour la **Paix.**

POUR NOTRE SUD-OUEST et, en particulier, pour NOTRE MEDOC,

IL FAUT :

Pour la Forêt :

— Défendre les gemmeurs appauvris et les propriétaires découragés : par la revalorisation des produits, le développement des exportations et la création d'usines locales face aux MONOPOLES tentaculaires.

Pour la Vigne :

— une promotion générale juste et équitable par la coopération et la protection des petits propriétaires.

Pour la Polyculture (c'est-à-dire l'Agriculture céréalière, l'aviculture, l'apiculture, l'élevage, le maraîchage, les cultures florales, les vergers, etc...) : maintenir et défendre toutes les formes de coopération dans la mesure où elles sont le plus sûr garant des patrimoines familiaux;

— Etablir une confiante collaboration avec les **GRANDS ORGANISMES SPECIALISÉS** ou de **CREDIT** — « Landes de Gascogne » — « S.A.F.E.L. » — « C.R.C.A. » — qui sont à considérer comme les auxiliaires de toute l'Agriculture moderne ou traditionnelle.

— Poursuivre d'urgence l'**ASSAINISSEMENT** et l'**IRRIGATION**, clés du sauvetage technique du MEDOC.

— **Pour la Pêche et l'Ostréiculture,** assurer enfin leur épanouissement, en rénovant les textes périmés qui les régissent ; ces activités sont une richesse médocaine encore mal exploitée.

— Soutenir dans nos Ports, et dans nos communes géographiquement favorisées, une **INDUSTRIE** naissante, complément logique de notre économie agricole.

— Développer le **TOURISME,** créateur de prospérité et de rayonnement.

— Améliorer les **réseaux routiers, l'électrification** et **l'adduction d'eau** qui, malgré les efforts sans relâche de nos amis Sénateurs, conservent un considérable retard.

J'ai trop conscience de la multiplicité et de l'urgence de tous ces problèmes pour ne pas pousser ici un **CRI d'ALARME.**

Avec mon remplaçant éventuel René GIROL, nous mettrons, si vous nous faites confiance, notre COMPETENCE, notre DYNAMISME et notre DESINTERESSEMENT au service d'un MEDOC qui a grand besoin d'être :

RAJEUNI, RENOVÉ, VIVIFIÉ.

AVEC VOUS, nous œuvrerons pour que notre région soit à l'image du grand Pays moderne dont elle se sent aujourd'hui isolée.

C'est un **HOMME** que vous allez désigner.

Pensez à votre avenir et à celui de vos enfants.

Si vous m'accordez vos suffrages, j'aurai à cœur d'être un député digne de vous et de la grande tâche à accomplir.

Aymar ACHILLE-FOULD

Candidat Républicain Indépendant

Investi par le **Centre National des Indépendants et Paysans**

Officier de Marine de Réserve - Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre T.O.E. - Croix de la Valeur Militaire A.F.N.
Conseiller Général de la Gironde (Canton de Saint-Laurent-Médoc)
Propriétaire-Exploitant à Bernos (St-Laurent-Médoc)

Remplaçant éventuel : **René GIROL**

Maraîcher à Eysines
Chevalier de la Légion d'Honneur - Officier du Mérite Agricole
Conseiller Municipal d'EYSINES
Président de l'Union Syndicale des Maraîchers de la Gironde
Membre de la Chambre d'Agriculture de la Gironde

Imp. Centrale, Bx.